



Etienne (à d.) et Sébastien Francey sont passionnés par la faune et la flore depuis leur tendre enfance. Dans leur journal, ils en profitent pour publier leurs photographies, mais aussi les aquarelles réalisées par Etienne. ALDO ELLENA/DR



# Un journal par amour pour la nature

**COUSSET • Du haut de leurs treize ans et demi, les jumeaux Etienne et Sébastien Francey sont les rédacteurs en chef du petit magazine «chnature». Leur but est de sensibiliser les lecteurs à la faune et la flore de la région.**

**DELPHINE FRANCEY**

Ecouter un cerf qui brame ou observer un gobe-mouche gris attraper ses proies. La plupart des adolescents feraient la grise mine si on leur proposait de telles activités. Pourtant il existe encore des jeunes qui sont passionnés par la nature. Les jumeaux Etienne et Sébastien Francey en sont l'exemple concret. Agés de treize ans et demi, ils sont les créateurs de «chnature», un petit journal qui s'intéresse à la faune et à la flore et qui paraît tous les deux mois.

Domiciliés à Cousset, les deux frères se sont lancés dans l'aventure en 2007. A l'époque, ils recopient surtout les informations trouvées dans les livres. Ils débute avec trois abonnés, essentiellement des membres de la famille. «Notre but était, et est toujours, de sensibiliser les gens à la

nature. Il faut la respecter, essayer de déranger les animaux le moins possible», explique Sébastien en donnant un exemple: «Lorsque nous sommes allés observer le cerf en Valais en septembre dernier, nous attendions tranquillement qu'il vienne en évitant de lui faire peur. Tout d'un coup, un groupe de curieux est arrivé et a couru vers lui. Le pauvre, il était tétanisé... C'était vraiment de l'irrespect!»

**Formés sur le tas**

Sur la vingtaine de pages que compte «chnature», seize d'entre elles sont consacrées à un dossier spécial. Il s'agit d'un sujet – comme le moineau domestique, la haie ou encore les micro-carnivores – qui est traité sous la forme de témoignages ou/et de descriptifs. Le tout illustré

par des photos faites maison. «Nous nous sommes formés sur le tas. Nous nous occupons de la rédaction, de la mise en page, des photos et mon frère fait aussi des aquarelles», précise Sébastien. «Les seules aides extérieures sont celles de notre maman qui corrige les fautes d'orthographe et de l'imprimerie.»

Les deux élèves du CO de Domdidier se documentent essentiellement en navigant sur internet et en lisant des livres. Ils choisissent leur sujet en fonction des rencontres insolites qu'ils font. Comme celle avec une famille de faucons qui nichait ce printemps dans un hangar à Cousset. «J'ai été les observer pendant deux mois. Au début, les parents s'enfuyaient même si j'étais camouflé. Au fur et à mesure, ils m'ont adopté. A la fin, j'appelais la mère qui était à la

chasse. Elle venait et me montrait ses petits», se rappelle Sébastien. Les jumeaux s'intéressent principalement à la faune et la flore de la Broye, mais ils leur arrivent aussi de dépasser les frontières pour aller observer d'autres animaux, comme les marmottes.

Aujourd'hui, «chnature» compte 120 abonnés, dont un qui habite à Marseille. Après bientôt onze numéros réalisés, Etienne et Sébastien Francey sont toujours motivés. «C'est notre grand-père qui nous a transmis cette passion pour la nature. Notre récompense c'est d'arriver à prendre des animaux sauvages ou des oiseaux en photo. J'apprécie cet esprit de chasseur», conclut Etienne, qui rêve de devenir biologiste. I

Plus d'infos sur [www.chnature.ch](http://www.chnature.ch)

**AQUA NOSTRA**

## Pas d'effet suspensif pour les recourants

Le Tribunal fédéral n'accorde pas l'effet suspensif aux recourants dans le dossier de la Grande Carrière. Aqua Nostra et des propriétaires de chalets s'opposent au canton de Vaud et aux défenseurs de l'environnement à propos des rives sud du lac de Neuchâtel («La Liberté» du 18 septembre 2010).

La simple éventualité de mesures prises en application des plans de classement litigieux ne suffit pas à établir un préjudice irréparable, écrit le Tribunal fédéral. De plus, de telles actions pourraient être contestées par les voies de droit ordinaire, souligne la Cour par rapport à la requête d'Aqua Nostra.

Dans sa réponse aux propriétaires de chalets, Mon-Re-

pos relève que l'éventualité d'une action de l'Etat de Vaud contre les résidences secondaires ne «présente pas une probabilité suffisante» pour accorder l'effet suspensif.

**Aqua Nostra récuse** les plans de classement des rives sud du lac de Neuchâtel et a recouru en septembre devant le Tribunal fédéral. L'association juge que ces documents «comprennent de nombreuses mesures liberticides pour le citoyen». En revanche, Aqua Nostra ne se mêle pas du dossier des chalets: «On se bat pour des questions d'idéologie générale, par pour des cas particuliers», avait confié son président Pierre Roggo à la mi-septembre.

ATS AVEC TB

**COMPTOIR DE PAYERNE**

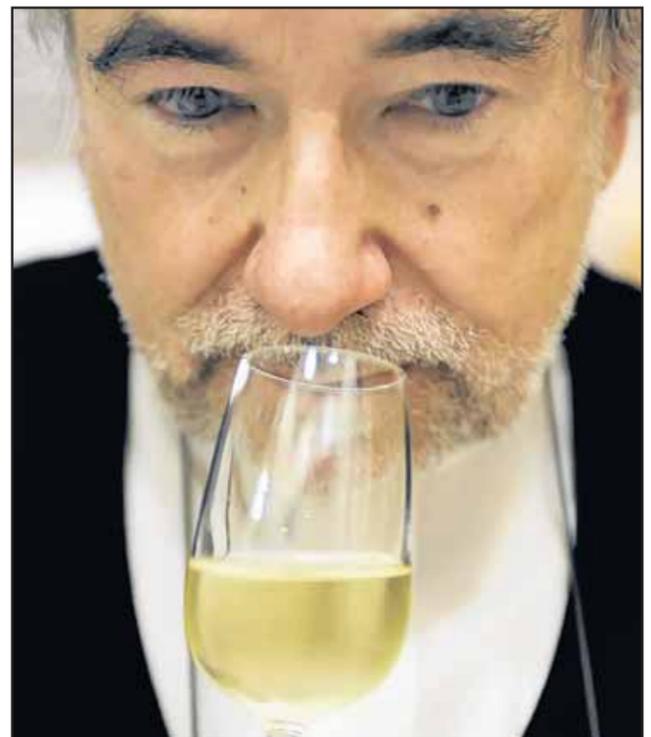
## «Vendo», cuvée 2010

**FRANCIS GRANGET**

Avis aux papilles perspicaces! Le «Vendo» fera son grand retour du 5 au 14 novembre à la halle des fêtes de Payerne. Indissociable du Comptoir, le traditionnel concours de dégustation sera tenu cette année par la fanfare La Villageoise de Rueyres-Bussy-Sévoz-Morens.

**L'objectif reste toujours** le même: reconnaître chaque jour, dans le bon ordre, cinq vins blancs (la finance de participation est de six francs). En revanche, les produits changent d'édition en édition. Responsable du «Vendo», Maurice Montandon vient de communiquer la liste de la cuvée 2010.

**Cette année, il s'agit** en fait de reconnaître des crus de la récolte 2009: trois régionaux – deux Villettes de la commune de Payerne (Château de Berthod et Treize-Vents) et un Vully de Daniel Matthey, à Vallamand-Dessus (Les Groupes) – ainsi que deux blancs du Jura bernois, en hommage à l'hôte d'honneur Orval et Petit-Val, issus tous deux de la Cave Auberson, à La Neuveville (Chardonnay et Clos des Chênes). Les résultats seront publiés quotidiennement dans la page broyarde de «La Liberté» et sur [www.comptoir-payerne.ch](http://www.comptoir-payerne.ch).



Cette année, au Comptoir de Payerne, le «Vendo» sera tenu par la fanfare La Villageoise de Rueyres-Bussy-Sévoz-Morens. ALAIN WICHT-A